

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 30 juillet 2017

Ballaigues	9 h 00	Culte. Après-culte. T. Rakotoarison.
Champvent	9 h 00	Culte. Apéritif d'été. J.-N. Fell.
Orges	9 h 00	Culte. O. Buttex.
Grandson	10 h 15	Culte.
Grandson, EMS Bru	10 h 15	Culte. J.-N. Fell.
Valeyres-sous-Rances	10 h 30	Culte. Cène. T. Rakotoarison.

Dimanche 6 août 2017

Giez	9 h 00	Culte. Cène. S. Jaccaud Blanc.
Bonvillars	10 h 00	Culte. Cène. J.-N. Fell.
Grandson	10 h 15	Culte. Cène. S. Jaccaud Blanc.
Valeyres-sous-Rances	10 h 30	Culte interparoisses. A. Gelin et T. Rakotoarison.
Chamblon	10 h 30	Culte. Apéritif d'été. A.-C. Rapin.

Dimanche 13 août 2017

Baulmes	9 h 00	Culte. A. Gelin.
Tuileries-de-Grandson	9 h 00	Culte. F. Lemrich.
Vugelles	9 h 15	Culte. A.-C. Rapin.
Grandson	10 h 15	Culte. S. Jaccaud Blanc.
La Russille	10 h 30	Culte. Cène. A. Gelin.
Montagny-près-Yverdon	10 h 30	Culte. Cène. Installation de deux conseillères paroissiales. Apéritif d'été. A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
PAS DE MESSE À BAULMES AU MOIS DE JUILLET
 Prochaine messe le 20 août 2017 à 9h30



BAULMES

www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 9 août 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 16 août 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 23 août 2017 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 30 août 2017 de 18h00 à 20h30

Tir militaire

Mercredi 6 septembre 2017 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Samedi 23 septembre 2017 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 30 septembre 2017 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 7 octobre 2017 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuiteboeuf.ch

Route RC 254

Vuitebœuf - Sainte-Croix
Fermeture de la route

En raison de travaux de réfection des virages, la route cantonale RC 254 Vuitebœuf-Sainte-Croix sera **fermée à tout trafic du:**

lundi 24 juillet 2017 au vendredi 11 août 2017

Pendant cette fermeture, les usagers devront suivre les déviations par Villars-Burquin, Mauborget, Bullet et Les Rasses, dans les deux sens, pour tous les types de véhicules.

La Municipalité

Suppression des Bulletins durant l'été 2017

Pendant les vacances scolaires de l'été 2017, nous **SUPPRIMERONS** les éditions suivantes du Bulletin des avis officiels:

LES MERCREDIS 2 ET 9 AOÛT 2017



La rédaction



Administration communale
Bourse communale

Les bureaux de l'administration et de la bourse seront **fermés**:

du lundi 31 juillet 2017
au vendredi 11 août 2017 inclus

Merci de prendre toutes dispositions utiles par rapport à ces dates.

Greffe municipale

Fête nationale du 1^{er} Août

La population est cordialement invitée à participer à la Fête nationale du 1^{er} Août qui aura lieu **sur la place de la grande salle dès 20h00**.

Après la partie officielle, et selon la tradition, notre jeunesse se fera un plaisir de vous servir la soupe «chalet» offerte par la Commune.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à cette occasion.

La Municipalité

Fermeture de la déchetterie

En raison de la Fête nationale du 1^{er} Août, la déchetterie sera **fermée** le:

mardi 1^{er} août 2017

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité



1^{er} Août 2017

Les habitants de Rances et de Valeyres-sous-Rances, sont invités à participer aux festivités du 1^{er} Août, organisées dans la zone de la **grande salle de Rances**.

Programme :

19h30 *Apéritif*: Offert à tous et agrémenté par quelques morceaux de fanfare proposés par l'Echo des Campagnes.

20h30 *Cortège*: Grande salle, direction quartier Pra-Tecoz et en boucle sur Vigny, suivi du discours, du feu, des grillades (saucisses offertes) et d'une animation musicale.

La vente de boissons est organisée par la société de Tir sportif de Rances.

La Municipalité

Greffe municipal
Vacances

Le bureau du greffe sera **fermé**:
du mardi 25 juillet au mardi 15 août 2017

Durant cette période, les courriels de l'adresse greffe@rances.ch seront relevés régulièrement.

Merci de votre compréhension.

La secrétaire municipale

Déchetterie

La déchetterie sera **fermée** le:
mardi 1^{er} août 2017

Merci de votre compréhension.

La Municipalité

Tirs du mois d'août 2017

Lundi 14 août 2017 de 18h00 à 20h00
Tir d'entraînement (Tir Hongrin - 21 août 2017)

Lundi 21 août 2017 de 18h00 à 20h00
Tir d'entraînement (Tir FVJC - 26 août 2017)

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse, au minimum une demi-heure avant le début des tirs et une demi-heure après la fin des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Demande
de permis de construire (P)

Commune: Rances

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: 04/2017

CAMAC N°: 170895

Parcelle N°: 93

ECA N°: 257

Coordonnées (E/N): 2530655/1179385

Nature des travaux: Transformation. Rénovation partielle de la résidence villageoise

Situation: Rue du Carre 11

Note de recensement architectural: --

Propriétaires, promettants, DDP: Véronique Maerki Agramelal et Mehdi Agramelal

Auteur des plans: Claude Currat, Expertise-Habitat Sàrl

Demande de dérogation: --

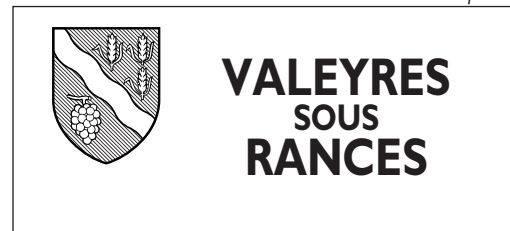
Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3

L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation.

L'enquête publique est ouverte du 26.7.2017 au 24.08.2017.

Le dossier est consultable au Greffe municipal les lundis soir de 18h30 à 19h30 ou sur demande au 024 459 20 41.

La Municipalité



Tirs du mois d'août 2017

Judi 10 août 2017 de 18h00 à 20h00
Tirs d'entraînement + militaire

Judi 24 août 2017 de 18h00 à 20h00
Tirs d'entraînement + militaire

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 18 juillet 2017, la Municipalité a autorisé M^{me} Joseph et M. da Silva Pacheco Gaspar à effectuer les travaux suivants:

Parcelle N°: 537

Nature de l'ouvrage: Pose d'un cabanon de jardin, dimensions 5.60 x 3.50 m.

La Municipalité

1^{er} Août 2017

Les habitants de Rances et de Valeyres-sous-Rances, sont invités à participer aux festivités du 1^{er} Août, organisées dans la zone de la **grande salle de Rances**.

Programme :

19h30 *Apéritif*: Offert à tous et agrémenté par quelques morceaux de fanfare proposés par l'Echo des Campagnes.

20h30 *Cortège*: Grande salle, direction quartier Pra-Tecoz et en boucle sur Vigny, suivi du discours, du feu, des grillades (saucisses offertes) et d'une animation musicale.

La vente de boissons est organisée par la société de Tir sportif de Rances.

La Municipalité

Poste au concours

En raison du prochain départ de la titulaire, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances met au concours le poste de:

boursier(ère) communal(e) à 40%

Les principales missions de cette fonction sont les suivantes :

- Tenue de la comptabilité générale de la Commune
- Gestion et planification de la trésorerie
- Traitement des paiements, suivi et contrôle des encaissements
- Facturation des taxes et des prestations des services communaux
- Gestion du contentieux
- Elaboration du budget et des comptes
- Etablissement d'analyses financières, gestion des bilans financiers et d'investissements, y compris suivi des emprunts
- Gestion des salaires et établissement des décomptes pour les assurances
- Etablissement des décomptes TVA

Formation et expérience requises:

- Formation comptable ou diplôme dans le domaine comptable ou formation jugée équivalente en rapport avec la fonction
- Expérience de la comptabilité communale est un atout
- Maîtrise des outils informatiques en particulier ceux spécifiques au domaine de la comptabilité

Profil:

- Esprit d'équipe et de collaboration tout en étant autonome
- Sens de l'analyse, de l'organisation, de l'anticipation, de la confidentialité, de la précision et de l'exactitude
- Souplesse et polyvalence
- Capacités rédactionnelles
- Etre de nationalité suisse ou titulaire d'un permis valable

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Renseignements: M^{me} Corinne Tallichet Blanc, syndique, 079 616 07 37 ou M^{me} Nicole Conrad, boursière, 024 441 66 82 (mercredi et jeudi matin).

Les offres, accompagnées d'un extrait du casier judiciaire et de l'office des poursuites ainsi que des documents usuels, sont à adresser jusqu'au 30 septembre 2017 à la Municipalité de Valeyres-sous-Rances, rue du Village 3, 1358 Valeyres-sous-Rances.



Vacances

le bureau du greffe municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera **fermé** les:

mardis 1^{er} août et 8 août 2017

Merci d'en prendre bonne note.

La secrétaire



Badermétaux Sàrl
 Votre spécialiste en gestion des déchets

Laurent Bader
 Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3
 1445 VUITEBCEUF

Fixe: +41 24 459 25 75
 Fax: +41 24 459 25 76
 Mobile: +41 79 206 52 37

laurent.bader@badermetaux.ch
www.badermetaux.ch

Antonio Osti

expose ses toiles
 en peinture acrylique

dès le 24 juillet 2017

**au Chalet
 de Grange-Neuve**

Samedi 19 août 2017
 au battoir de CHAMPVENT

**Pétanque
 en doublette
 et soirée au caveau**

11 h 00 Inscriptions (Fr. 20.- par équipe)
 13 h 00 Début du tournoi

Grillades non-stop dès 12 h 00

Org. Jeunesse de Champvent

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Neuf et rénovation
 Aménagements - Fouilles

**DEVIS GRATUIT
 ET SANS ENGAGEMENT**

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26



EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et d'en libérer le stress.

Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour se mettre en mouvement et atteindre ses objectifs.

La kinésiologie peut vous aider dans les domaines suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Douleurs
- Manque de confiance en soi
- Etape de vie difficile
- Difficultés relationnelles
- Comportement limitant
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

Christel Besuchet, kinésologue, agréée ASCA
 Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078 624 76 03
www.equilibre-kinesiologie.ch



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans
 à votre service

www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26



Ecrivain public

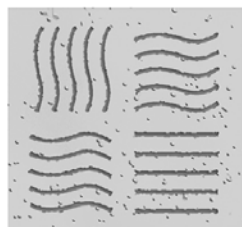
Lettres Retrouvées
 Ria Matile
 Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet
 077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...
 ... prépare votre courrier, discours ou poème;
 ... corrige votre document ou le réécrit;
 ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
 en atelier créatif
 et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
 thérapeute Polarity
 et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Palette de bœuf à	Fr. 24.—/kg
Côtelettes de porc à	Fr. 19.—/kg

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Cirons - capricornes - vers du bois
Nettoyage de poutres - nids de guêpes
Champignons du bois - mûrle
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quand les éclairs mettent le feu

L'été est aussi la saison des orages. Il n'est pas rare que des éclairs causent des dommages matériels et des incendies. En Suisse, un incendie sur trois est dû à la foudre. Pour éviter de subir toutes sortes de dommages, rien ne vaut les installations de protection contre la foudre. Les conseils de sécurité dispensés par le centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) spécifient les précautions à prendre en cas d'orage.

200'000 éclairs en moyenne zèbrent le ciel de Suisse chaque été. Environ 10'000 d'entre eux frappent les bâtiments. Les températures mesurées aux points d'impact peuvent atteindre 30'000°C. Ce sont les impacts directs de foudre qui causent en règle générale les plus gros dégâts. Dans le pire des cas, ils peuvent même embraser des bâtiments entiers sous l'effet d'une explosion. Toutefois, la plupart des impacts de foudre sont indirects. Ils endommagent surtout les appareils électriques tels que les téléviseurs, les ordinateurs ou les commandes de chauffage.

Il n'est pas possible d'empêcher la foudre de frapper, mais il est possible d'éviter bien des dommages en équipant les bâtiments de systèmes de protection contre la foudre. Ces dispositifs dévient les impacts et ils font en sorte que la foudre ne présente pratiquement aucun danger pour le bâtiment. Même si la mise en place d'une telle installation n'est imposée que pour certains bâtiments à risque, le CIPI recommande de la généraliser. Les coûts engendrés par un système de protection contre la foudre se montent généralement à 2 % au maximum de la valeur d'assurance du bâtiment. Dans les bâtiments ne disposant pas d'installations de protection contre la foudre, il convient pendant un orage de débrancher toutes les prises électriques ou d'équiper les appareils sensibles d'un système de protection contre les surtensions.

Ces systèmes de protection peuvent être installés sans grands investissements par un spécialiste.

Mesures de précaution à prendre durant les orages dans les bâtiments sans paratonnerre

- Il est préférable d'installer des systèmes de protection contre les surtensions sur les appareils électriques sensibles tels que les téléviseurs et les ordinateurs. Les prises de ces appareils doivent sinon être débranchées par temps d'orage.
- Il faut éviter tout contact avec les conduites d'eau et de gaz, les installations électriques ou les câbles d'antennes.
- Pendant un orage, c'est au milieu de la pièce que l'on est le plus en sécurité. À l'extérieur, chercher refuge à bord d'une voiture, d'un wagon de chemin de fer ou d'un camping-car.

Attention au feu ! Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) est actif dans toute la Suisse et assure des prestations de service pour les établissements cantonaux d'assurance. Son siège est à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Par le biais de campagnes et d'actions d'information à l'attention du grand public, le CIPI vise à sensibiliser la population aux dangers du feu et donne des recommandations en matière de prévention contre les incendies. www.bfb-cipi.ch.

VACANCES

Le **GARAGE MATTEI** sera fermé
du lundi 31 juillet
au vendredi 11 août 2017

Nous serons à votre disposition
dès le lundi 14 août 2017
à 7 h 30

LA COMPACTE
LA PLUS AVANT-GARDISTE
AU MONDE.



NOUVELLE FORD FIESTA

avec système audio B&O PLAY
et écran tactile HD 8"



Garage Mattel Baulmes SA

Rue du Stand 1, 1446 Baulmes, 024 459 12 15, info@garagemattel.ch,
www.garagemattel.ch

*Nous vous remercions
de votre fidélité et à bientôt*

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch